Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 2023

COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple-Delcroix, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h10 en présence de 12 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 4/07/23

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.
Mme Labarbarie suggère une modification de formulation au point II. Vie matérielle et financière : « les tarifs sont actés ».

M. Eple-Delcroix soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**12**
Pour	**:**	**12**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VIE PÉDAGOGIQUE : SANS OBJET

2.1. Installation des commissions

M. Eple-Delcroix liste les différentes commissions, indique les différents membres qui se sont proposés et propose aux membres du CA les places restantes.
Cf. annexe 1

< 18h25 arrivée de M. Guingouain, principal adjoint >

2.2. Pacte

M. Eple-Delcroix informe le conseil du nombre de pactes attribués à l'établissement et dresse un bilan des pactes signés. Il rappelle le fonctionnement des différents pactes.

2. 3. Protocole de remplacement de courte durée (RCD)

M. Eple-Delcroix présente le protocole des RCD élaboré en conseil pédagogique à partir de la trame ministérielle. Cf. annexe 2

3. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

2.1 Conventions

- APEMEN 86

La convention est passée entre l'établissement et l'association APEMEN pour la chorale et les répétitions avec les chorales des autres établissements participants, pour une adhésion de 50€.
Le concert aura lieu à Saint Benoît cette année.
L'adhésion finance les déplacements pour les répétitions et le concert.

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

- MJC

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, l'établissement renouvelle la convention avec la MJC pour 25€ : deux animateurs (Bastien Duris / Lucie Guillon) sont présents durant la pause méridienne pour proposer des activités de jeux de plateaux.

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 1

La convention est approuvée.

- CHU Henri Laborit

L'établissement renouvelle la convention avec le CHU Henry Laborit pour la présence de l'infirmier d'écoute, M. Oliero, le jeudi matin, une semaine sur deux.

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Mairie

L'établissement renouvelle la convention avec la mairie de Montmorillon pour l'utilisation du gymnase J.-C. Villeger et le stade des Varennes dans le cadre des activités des cours d'E.P.S..

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

- CCVG

L'établissement renouvelle la convention avec la communauté de commune du Val de Gartempe pour l'utilisation de la piscine dans le cadre des cours d'E.P.S. et du stage « savoir nager » des classes de sixième, pour 20€ par séance.

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

- CFC

La convention est passée entre l'établissement et le centre français de la copie pour l'autorisation de la reproduction partielle d'œuvres protégées dans un cadre pédagogique.
Tarifs : 679,36€ TTC

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

2.3. Tarifs SHR et échéanciers de prélèvement

La région demande une hausse des tarifs SHR de 5 %.
Un nouveau tarif est proposé pour les élèves ULIS (tarif quatre jours pour tous).
Cf. annexe 3 tableaux

M. Eple-Delcroix soumet les nouveaux tarifs au vote :

Votants : 13
Pour : 10
Contre : 1
Abstentions : 2

Les nouveaux tarifs sont approuvés.

2.4. Budget 2024

M. Eple-Delcroix présente les effectifs de la rentrée et leur répartition selon leur régime.
Il présente ensuite la dotation, qui est stable et en précise le calcul selon différents critères (élèves, superficie, dépense réelle, effectif prévisionnel, moyenne des dépenses, ratio déduction selon fonds de roulement). La dotation s'élève à 135 406€ (baisse de 1,34 %).
Il propose un prélèvement sur fonds de roulement pour incapacité de fonctionnement (45655,77€).

M. Eple-Delcroix soumet le budget au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Le budget est approuvé à l'unanimité.

2.6. Délégation de signature

M. Eple-Delcroix propose une délégation de signature à ses adjoints pour les marchés inscrits dans le cadre d'une DBM, en cas d'urgence. L'annexe 4 stipule les différents cas de délégation.

M. Eple-Delcroix soumet la délégation au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La demande de délégation est approuvée à l'unanimité.

2.7. Contrats

M. Eple-Delcroix présente les différents contrats pluriannuels à renouveler.

M. Eple-Delcroix soumet le renouvellement des contrats au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Le renouvellement des contrats est approuvé à l'unanimité.

2.5. Admission en non valeur

M. Eple-Delcroix présente deux créances de demi-pension non réglées pour lesquelles toutes les procédures légales de recouvrement ont été mises en place, pour une valeur de 245,34€.

M. Eple-Delcroix soumet la demande d'admission en non valeur au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La demande d'admission en non valeur est approuvée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Plan de sécurisation de l'établissement et travaux à venir

Suite à une visite de sûreté, pas de travaux à prévoir pour la sécurisation, hormis la clôture du stade qui est réalisée.

Concernant les travaux, suite à un courrier au président de région, une réponse est parvenue lundi 20 novembre 2023 : les travaux de l'entrée et du parking côté BTS sont prévus pour 2024.

- Restauration

Les délégués des parents d'élèves soulèvent des problèmes en fin de service, repas froid et manque de choix notamment. Il leur est répondu qu'il est étonnant que les plats soient froids, qu'il faut le signaler sur le moment pour y remédier ; quant au manque de choix en fin de service, c'est un inconvénient de la restauration collective afin qu'il n'y ait pas trop de perte.

Une invitation aux parents d'élèves à venir tester les repas du self est renouvelée.

- Remplacement des enseignants

- CDI

Le poste du CDI lycée est non pourvu depuis la rentrée, le rectorat est sollicité régulièrement, mais il n'y a pas de candidature, la recherche se poursuit.
Le poste est vacant depuis deux ans, un profilage académique du poste a été réalisé par M. Audonnet, le précédent proviseur en « internat d'excellence ». M. Eple-Delcroix a proposé un profilage en poste à profil (POP, mouvement national) cette année. Il y a déjà eu plusieurs candidatures.

- adjoint gestionnaire

Le poste sera proposé au 1er mars aux sortants du concours ; la fiche de poste est actuellement en rédaction (cf. le contrat de Mme Turcot est conclu jusqu'au 28 février).

- anglais

Mme Tassotot a été recrutée pour remplacer Mme Saint-Philippe, son contrat va jusqu'au 31 mars et pourra être renouvelé.

- Ouverture du portail à la pause méridienne

Avec le plan vigipirate-alerte attentat, le passage par l'accueil n'est plus possible, hors cas spécifique, et le passage par le portail aux heures dévolues est obligatoire pour tous les élèves. C'est une organisation difficile avec le contrôle des sacs en sus, les habitudes vont se prendre progressivement.
M. Eple-Delcroix signale également que, dans le cadre du plan vigipirate, il y aura des agents de sécurité pour la cérémonie de remise des diplômes.

- Réunion parents-professeurs

Les délégués des parents émettent le regret des réunions parents-professeurs par soirée durant lesquelles ils pouvaient rencontrer tous les professeurs. Les enseignants et M. Eple-Delcroix expliquent les raisons qui ont conduit au choix d'un rendez-vous avec le seul professeur principal et rappellent qu'il est toujours possible de prévoir un rendez-vous avec les autres professeurs si besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

L'Ordonnateur,
M. Eple-Delcroix
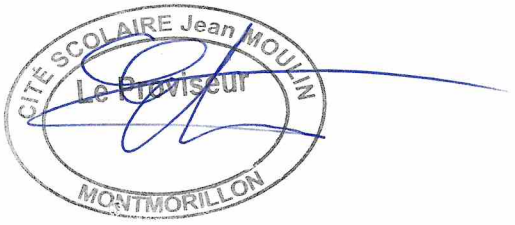
Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie